

Etude de la saturation visuelle depuis Les Charrauds de Bronzaud (hameau n°32 - PM 23)

Les Charrauds de Bronzaud sont situés entre les parties est et ouest du projet, à 627 m de l'éolienne la plus proche.

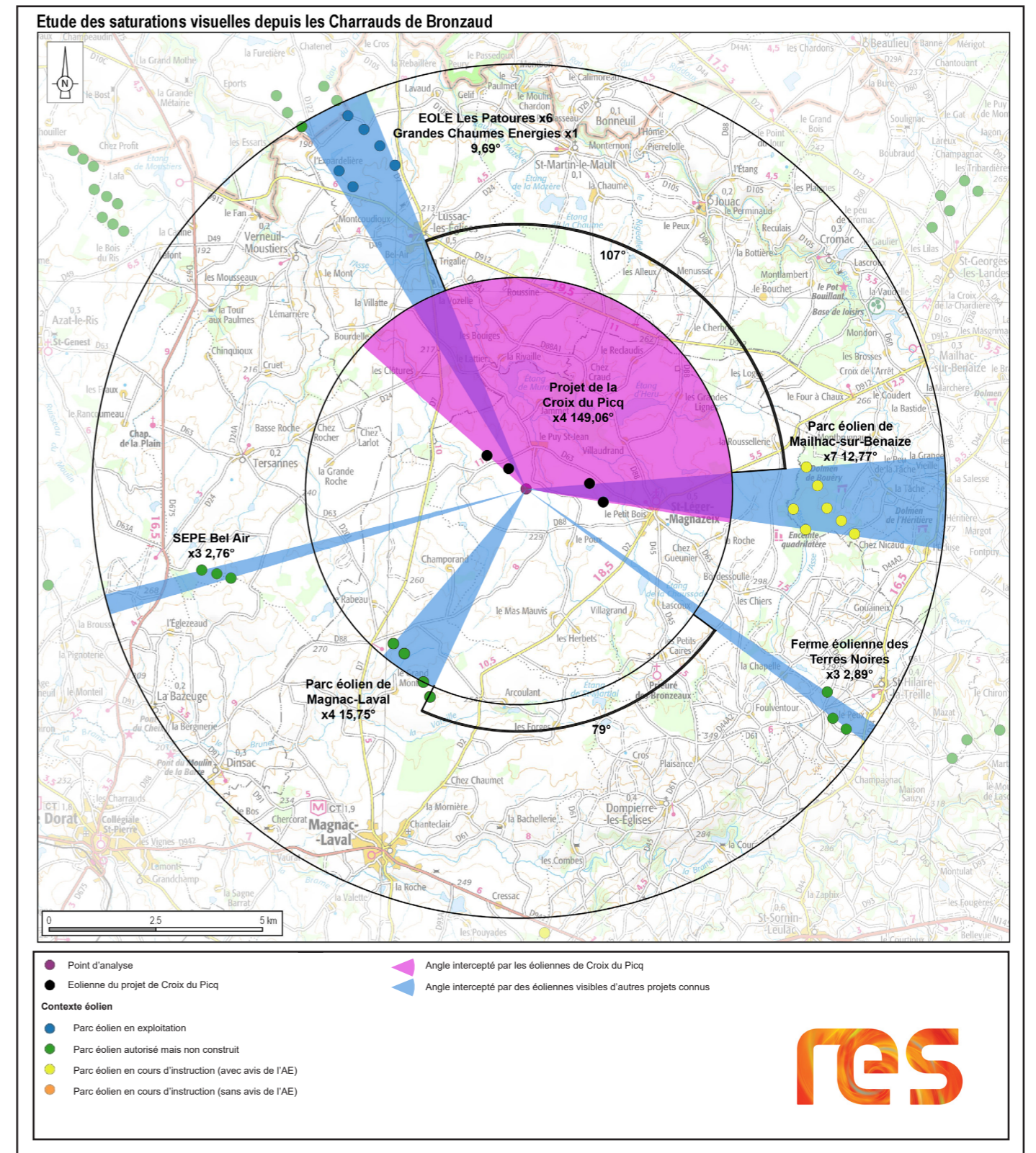
Si on compte 24 éoliennes dans un rayon de 10 km, ce sont celles du parc de Magnac-Laval qui sont les plus perceptibles, les autres parcs étant très majoritairement masqués par les rideaux du bocage. Le parc de Mailhac-sur-Benaize est partiellement visible au-dessus de ces rideaux, sans présence forte.

Le projet de Croix du Picq est à la fois proche et très étendu depuis ce point d'analyse. Les quatre éoliennes couvrent en effet un angle de 149° sous la forme de deux groupes. Leur étendue influe fortement sur la densité éolienne dans un rayon de 5 km, qui chute à 0,05, montrant l'ampleur horizontale occupée par le projet. L'angle de respiration théorique est de 79°, dessiné entre le parc de Magnac-Laval et celui des Terres Noires.

Depuis les Charrauds de Bronzaud, on peut considérer que le projet de Croix du Picq a un impact modéré en termes de saturation visuelle.

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT Point d'analyse situé à Les Charrauds de Bronzaud - distance au projet : 627 m								
	Nombre d'éoliennes		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration - Plus grand angle sans éolienne
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/(A'))	Entre 0 et 10 km (B+B'/(A+A')) avec double compte	
Etat initial	4	20	15,75	28,11	0,25	0,71	0,55	107
Contribution du projet	4	0	149,06	0	-0,21	0,00	-0,40	-28
Etat avec le projet	8	20	164,81	28,11	0,05	0,71	0,15	79

Tableau 27 : Calculs des indices de saturation visuelle depuis Les Charrauds de Bronzaud.



Carte 55 : Saturation visuelle depuis Les Charrauds de Bronzaud.

Etude de la saturation visuelle depuis L'Hosne (hameau n°34 - PM 24)

L'Hosne est situé entre les parties est et ouest du projet, à environ 780 m de l'éolienne la plus proche.

Le contexte est quasiment similaire au point d'analyse précédent.

On ne dénombre aucune éolienne dans un rayon de 5 km autour du point d'analyse, et 23 éoliennes entre 5 et 10 km autour de ce point. Relativement densément entouré de haies bocagères hautes, à l'exception d'une ouverture vers le nord-est, ce lieu de vie semble très isolé des projets et parcs éoliens environnants, dont seules des perceptions lointaines et partielles sont possibles.

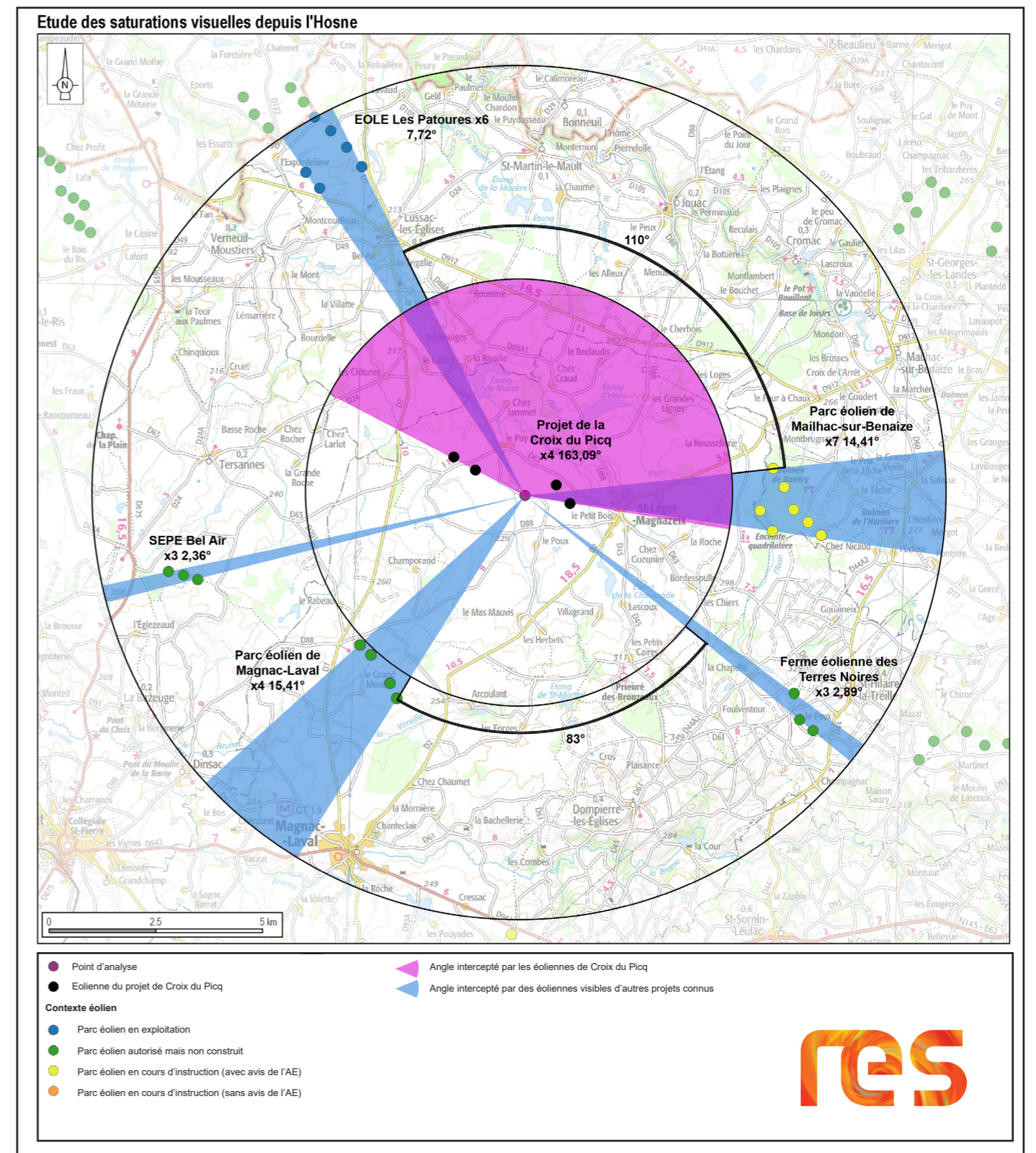
L'implantation des quatre éoliennes du projet de Croix du Picq, de part et d'autre du point d'analyse, modifie très fortement le paysage. Les éoliennes couvrent un angle total de 163°, et la séparation d'environ 150° entre les deux parties du projet peut créer une omniprésence des éoliennes dans les vues, renforcée par la proximité des éoliennes. Les indices de densité témoignent de cet étalement.

Depuis l'Hosne, on peut considérer que le projet de Croix du Picq a un impact fort en termes de saturation visuelle.

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT
Point d'analyse situé à L'Hosne - distance au projet : 774 m

	Nombre d'éoliennes		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration - Plus grand angle sans éolienne
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/(A'))	Entre 0 et 10 km (B+B'/(A+A')) avec double compte	
Etat initial	0	23	0	42,79	0,00	0,54	0,54	110
Contribution du projet	4	0	163,07	0	0,02	0,00	-0,41	-27
Etat avec le projet	4	23	163,07	42,79	0,02	0,54	0,13	83

Tableau 28 : Calculs des indices de saturation visuelle depuis L'Hosne.



Carte 56 : Saturation visuelle depuis L'Hosne.

Etude de la saturation visuelle depuis Champorand (hameau n°10 - PM 14)

Ce hameau est situé au sud-ouest du projet, à environ 2,7 km de l'éolienne la plus proche.

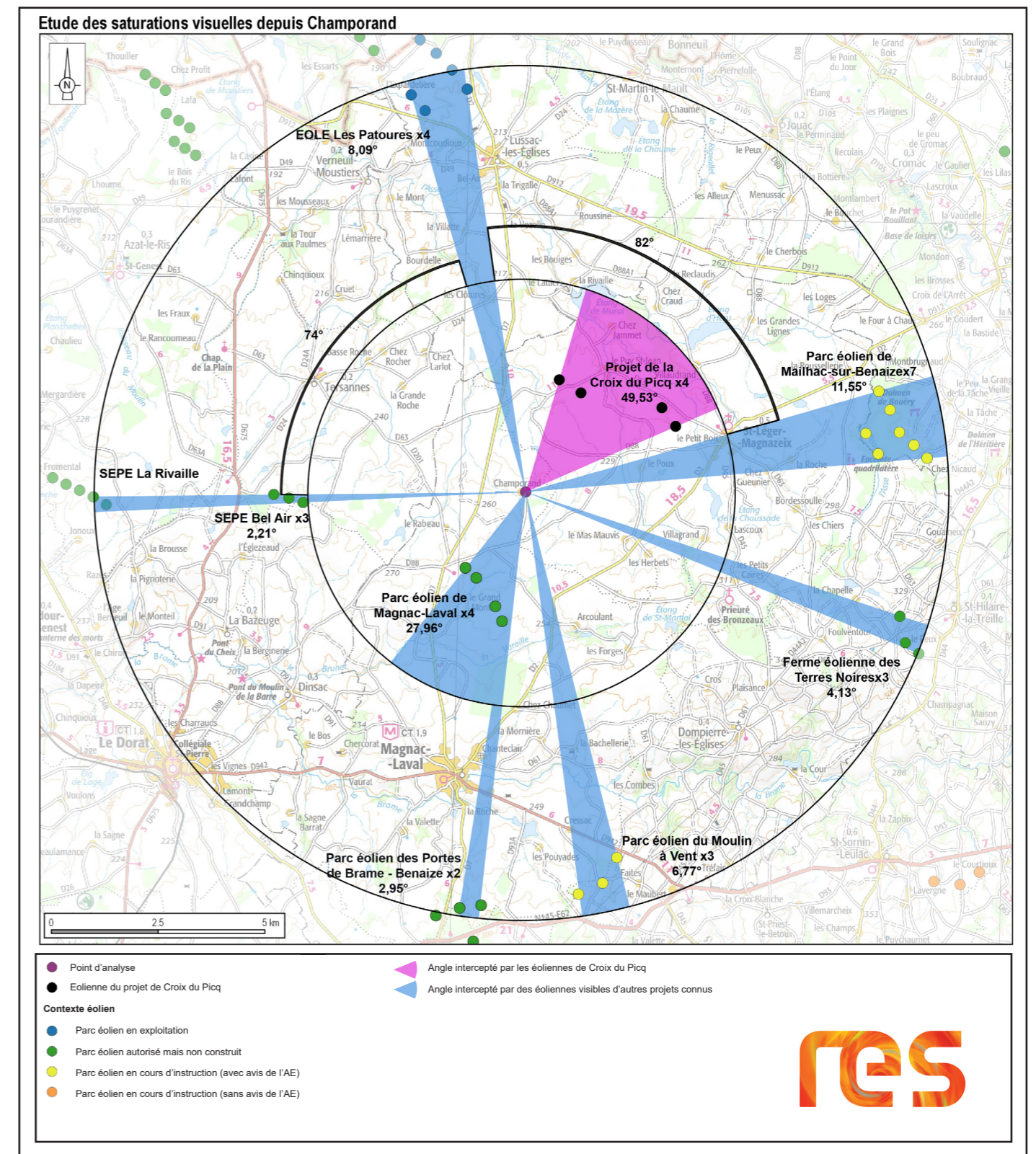
Le hameau est installé sur une petite crête qui domine légèrement le paysage alentour. Si on compte 28 éoliennes dans un rayon de 10 km, seules 4 le sont à moins de 5 km, celles du parc éolien de Magnac-Laval. La répartition très diffuse des éoliennes sur le territoire ne permet qu'un angle de respiration de 82°, en direction du nord-est. Ces parcs éoliens sont cependant relativement distants du hameau et peu voire pas perceptibles en raison des masques arborés nombreux et de la dimension réduite de certains projets comme ceux à l'ouest dont les éoliennes mesurent 145 m. Le parc éolien de Magnac-Laval, bien que proche, est en partie masqué par des boisements épais et proches du hameau.

Dans un angle opposé à ce parc se trouve le projet de Croix du Picq, qui de ce point de vue forme deux groupes distincts de deux éoliennes. Des arbres et des bâtiments agricoles peuvent tempérer ces perceptions selon les secteurs d'observation, particulièrement depuis les maisons. Si la densité est peu augmentée par le projet de Croix du Picq dans un rayon de 5 km, passant de 0,14 à 0,10, les angles occupés dans un rayon de 5 km sont importants (40,53° de plus). Le calcul du plus grand angle libre sans éoliennes montre une diminution théorique de 82° à 74°. Notons toutefois que les éoliennes du parc Eole Les Patoures sont lointaines et très peu voire pas perceptibles depuis ce secteur et qu'ainsi, l'angle libre est réellement plus important.

Ainsi, le projet de Croix du Picq est bien perceptible depuis ce secteur mais la faible perception des autres projets et parcs éoliens n'engendrent pas d'impact significatif en termes de saturation visuelle.

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT Point d'analyse situé à Champorand - distance au projet : 2 657 m								
	Nombre d'éoliennes		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration - Plus grand angle sans éolienne
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/(A'))	Entre 0 et 10 km (B+B'/(A+A')) avec double compte	
Etat initial	4	24	27,96	35,72	0,14	0,67	0,44	82
Contribution du projet	4	0	40,53	0	-0,04	0,00	-0,16	-8
Etat avec le projet	8	24	77,49	35,72	0,10	0,67	0,28	74

Tableau 29 : Calculs des indices de saturation visuelle depuis Champorand.



Carte 57 : Saturation visuelle depuis Champorand.

Etude de la saturation visuelle depuis Chez Bellat (hameau n°15 - PM 18)

Ce hameau est situé à l'est du projet, à environ 1,9 km de l'éolienne la plus proche.

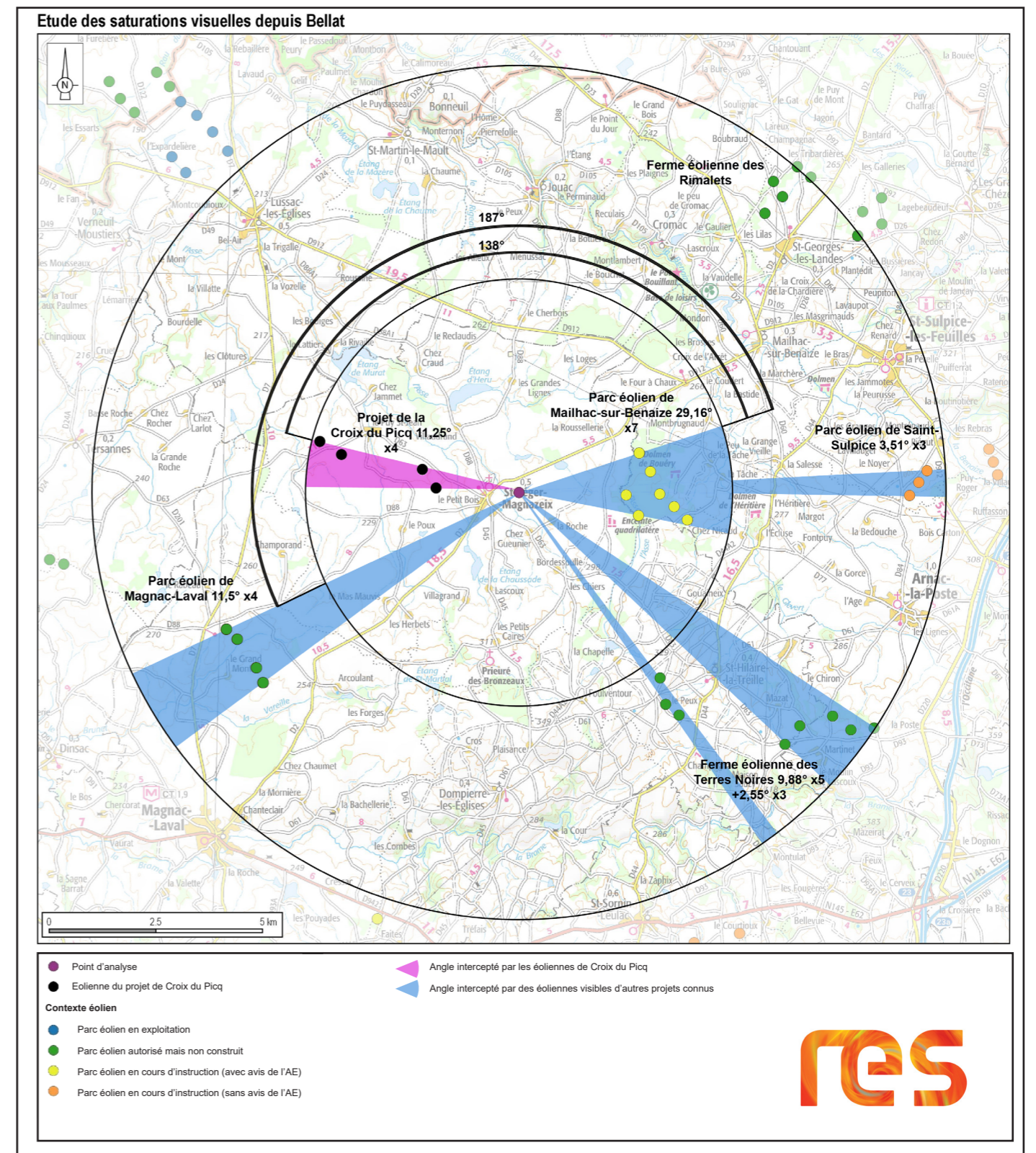
Le hameau est installé sur une petite crête qui domine légèrement le paysage alentour. A une distance équivalente, à l'est, les sept éoliennes du projet de Mailhac-sur-Benaize seront visibles, plus ou moins partiellement masquées par des rideaux arborés selon les maisons. Vers le sud-ouest, ce sont les quatre éoliennes de Magnac-Laval qui seront partiellement visibles. Au total, on compte 22 éoliennes dans un rayon de 10 km, dont 7 à moins de 5 km. Malgré la proximité du projet de Mailhac-sur-Benaize, une partie de l'horizon reste relativement dégagé vers le nord et l'ouest car le parc de Magnac-Laval est distant et discret. Un angle de respiration de 187° se dégage vers le nord-ouest.

L'ajout des quatre éoliennes du projet de Croix du Picq augmente la présence éolienne dans le périmètre des 5 km, qui compte alors 11 éoliennes. Si la contribution angulaire du projet est limitée (11,25°), c'est son positionnement dans l'axe du plus grand angle de respiration qui a l'effet le plus important. Ce dernier diminue de 49° et est réduit à 138°.

Depuis Chez Bellat, on peut considérer que le projet de Croix du Picq a un impact faible en termes de saturation visuelle.

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT Point d'analyse situé à Chez Bellat - distance au projet : 1 948 m								
	Nombre d'éoliennes		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration - Plus grand angle sans éolienne
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/(A'))	Entre 0 et 10 km (B+B'/(A+A')) avec double compte	
Etat initial	7	15	29,16	27,44	0,24	0,55	0,39	187
Contribution du projet	4	0	11,25	0	0,03	0,00	-0,01	-49
Etat avec le projet	11	15	40,41	27,44	0,27	0,55	0,38	138

Tableau 30 : Calculs des indices de saturation visuelle depuis Chez Bellat.



Carte 58 : Saturation visuelle depuis Chez Bellat.